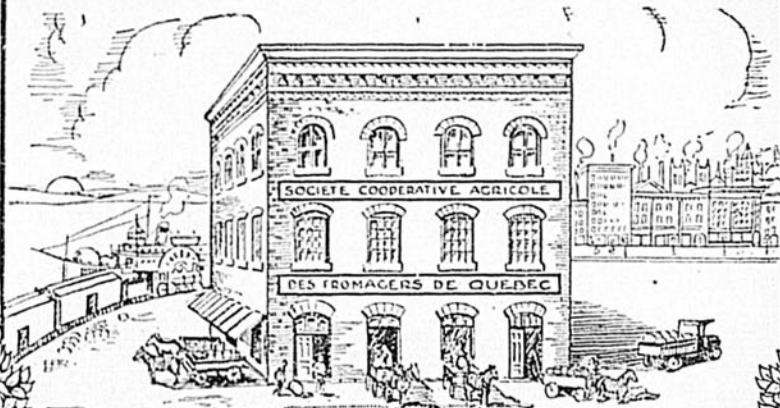


BULLETIN

DE LA **SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE**
DES FROMAGERS DE QUÉBEC

Vol. 2 MONTREAL, Can., le 22 Decembre 1917 No 50



**PRODUITS DE LA FERME
CLASSÉS ET SÉLECTIONNÉS
DU PRODUCTEUR AU CONSOMMA-
TEUR PAR LA COOPÉRATION**

IMPORTANT!

Conservez chaque numéro du Bulletin; il vous sera utile.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES FROMAGERS DE QUÉBEC
57-59-61-63, Rue William, MONTREAL, Can.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec

57-59-61-63 Rue William 57-59-61-63

SEMAINE DU 22 DECEMBRE

BEURRE

Pasteurisé.....41½c No 1.....41½c No 2.....40½c

Marché stationnaire.—On ne prévoit aucun changement dans les prix.

FROMAGE

Blanc No 1—21½c. Blanc No 2—21c. Blanc No 3—20½c.
Coloré No 1—21½c. Coloré No 2—21c. Coloré No 3—20½c.

Aucun changement dans les prix.

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1—22c. No 2—20½c. No 3—19c.

Marché très ferme et à la hausse.

MOUTONS D'UN AN ABATTUS

No 1—20c. No 2—18c. No 3—17c.

Marché ferme.

AGNEAUX DU PRINTEMPS

No 1—22c. No 2—21c. No 3—20c.

Marché ferme.

BOEUF ABATTU

| | | | |
|--------------|------------|------------|-----------|
| Bouvillons : | No 1—14½c. | No 2—13½c. | No 3—12c. |
| Taures : | " —13½c. | " —12½c. | " —11½c. |
| Vaches : | " —13c. | " —12c. | " —11c. |
| Taureaux : | " —12c. | " —11c. | " —10c. |

Marché très ferme.

PEAUX

| | |
|---|--|
| Peaux de vaches ou taures | 18c. la livre. |
| Peaux de taureaux | 17c. " |
| Peaux de moutons..... | \$3.00 à \$4.50 chacune. |
| Peaux de veaux de champs | 22c. la livre. |
| Peaux de veaux engraisés au lait | 30c. la livre. |
| Peaux de veaux engraisés au lait pesant moins de 5 livres | 28c. la livre. |
| Peaux de chevaux | \$5.00 à \$7.00 chacune, suivant la grandeur. |
| Peaux d'Agneaux..... | \$3.00 à \$4.25 chacune, suivant la pesanteur. |

Marché ferme pour les peaux de moutons, agneaux et chevaux, mais à la baisse pour les peaux de bœufs et veaux.

OEUFS

| | | | |
|-------------------------------|-----|---------------------------------|-----|
| Strictement Frais (Gros)..... | 62c | Strictement Frais (Petits)..... | 52c |
| No. 1..... | 45c | | |

(LIVRÉ A MONTREAL)

Marché plus ferme.—Les œufs strictement frais sont toujours très rares.

MIEL

| | | | |
|-----------------------------------|------|-----------------------------------|------|
| Miel en rayons: Blanc No 1..... | 18c | Miel extrait: Blanc No 1..... | 18c |
| " " " " No 2 (ou ambré No 1)..... | 17c | " " " " No 2 (ou ambré No 1)..... | 17c |
| " " " " Brun No 1..... | 16½c | " " " " No 3 (" " " No 2)..... | 16c |
| " " " " No 2..... | 15½c | " " Brun No 1..... | 16½c |
| | | " " No 2..... | 15½c |
| | | " " No 3..... | 14½c |

Marché stationnaire.—Les arrivages sont limités.

SIROP D'ERABLE

| | | | | | |
|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--------|
| No 1..... | \$1.65 | No 2..... | \$1.50 | No 3..... | \$1.40 |
|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--------|

SUCRE D'ERABLE

| | | | | | |
|-----------|-------|-----------|------|-----------|-------|
| No 1..... | 17½c. | No 2..... | 17c. | No 3..... | 16½c. |
|-----------|-------|-----------|------|-----------|-------|

Marché ferme.—Aucun changement n'est prévu.

FEVES

| | | | |
|--|---------------|--------------------------------------|--------------|
| Blanches No 1... (triées à la main)..... | 13½c la livre | Blanches tachées de jaune, No 1..... | 12c la livre |
| Blanches No 2..... | 13c " | Jaunes No 1..... | 12c " |
| Blanches No 3..... | 12c " | Jaunes No 2..... | 11½c " |
| | | Jaunes No 3..... | 10½c " |

Marché à la baisse.—La demande est limitée.—Une assez forte quantité de fèves de la Colombie Anglaise à été offerte sur notre marché, ce qui a causé un peu d'encombrement.

VOLAILLES ABATTUES

| | | | | | |
|-------------------|------|---------------------|------|-------------------|------|
| Extra, choix..... | 33c | Poulets, Choix..... | 31c. | | |
| Poulets No 1..... | 28c. | Poulets No 2..... | 26c. | Poulets No 3..... | 23c. |
| Poules No 1..... | 26c. | Poules No 2..... | 24c. | Poules No 3..... | 21c. |
| | | Coqs..... | 19c | | |
| Canards No 1..... | 25c. | Canards No 2..... | 23c. | Canards No 3..... | 21c. |

OIES - DINDES

| | | | | | |
|------------------|------|------------------|------|------------------|------|
| Dindes No 1..... | 33c | Dindes No 2..... | 32c. | Dindes No 3..... | 30c. |
| Oies No 1..... | 22c. | Oies No 2..... | 21c. | Oies No 3..... | 20c. |

Marché très ferme et à la hausse pour les dindes.

LAINES

| | | | | | |
|-----------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|--------------|
| No 1, lavée.... | 88c la livre. | No 2, lavée.... | 86c la livre. | No 3..... | 84c la livre |
| No 1, non lavée | 66c la livre. | No 2, non lavée | 65c la livre. | No 3, non lavée | 64c la livre |

Marché ferme et à la hausse.

LARD GRILLE

| | |
|---------------------------|--------------|
| Jeunes Pores Grillés..... | 24c la livre |
|---------------------------|--------------|

LARD

(1) AUX ABATTOIRS DE PRINCEVILLE ET DE ST-VALIER

| | |
|--|------------------------|
| Jeunes porcs de 100 à 200 livres:..... | 22½c. |
| Pores à bacon:..... | 23c. |
| Vieux pores, suivant la qualité:..... | de 20 à 22c. la livre. |

(2) A MONTREAL

| | |
|--|------------------------|
| Jeunes porcs de 100 à 200 livres:..... | 24c. |
| Vieux pores, suivant la qualité:..... | de 21 à 23c. la livre. |

Marché à la baisse.

CHEVREUIL

13c à 14c la livre, suivant la manière dont il a été abattu.

LIEVRES..... 80c le couple

Montréal, le 22 Decembre 1917.

NOS VOEUX

1917 a été une année de prospérité pour la Société. Pour appuyer cette assertion, nous ne pouvons, pour le moment, donner des chiffres ni entrer dans le détail des opérations: le rapport annuel l'établira hors de tout doute. Mais certains relevés succincts nous permettent de l'affirmer et c'est avec plaisir que nous en faisons part aux sociétaires.

A quoi devons-nous attribuer le succès de l'année qui va bientôt se terminer? Sans nous arrêter à en rechercher toutes les causes, disons immédiatement qu'il est dû pour une très grande partie à la confiance que les sociétaires ont accordée à leur Société, au travail efficace des sociétés coopératives agricoles dans les campagnes, grâce auquel la Société a vu s'accroître dans des proportions considérables la quantité de produits reçus. A tous ces bons coopérateurs, particuliers ou sociétés, la Coopérative des Fromagers tient à exprimer sa reconnaissance. Les gérants, les directeurs de certaines coopératives locales ont fait un travail qui ne saurait être trop loué. Entre tous ces bons collaborateurs, la Société tient à remercier spécialement ses correspondants qui, par leurs articles dans le Bulletin, ont grandement contribué au succès définitif de son petit journal qui recommencera bientôt sa troisième année sous les plus brillants auspices.

L'année 1917 a donc été excellente: nous sommes heureux de la répéter, parce que, il faut bien l'admettre, la Société a eu cette année à faire face à des complications inattendues qui auraient pu enrayer son développement. C'est ainsi par exemple que le contrôle de l'exportation du fromage par le Gouvernement Impérial l'a obligée de changer complètement son système de vente. Mais de toutes ces impasses, elle s'est tirée avec honneur, et toujours à l'avantage de ses sociétaires.

De quoi 1918 sera-t-il fait? Cette nouvelle année se commencera au milieu des mêmes scènes de désolation qui affligent l'Europe depuis au-delà de trois années, et auxquelles viennent participer presque toutes les nations civilisées de l'univers. Par surcroît, de récentes mesures législatives sont venues jeter l'angoisse et l'anxiété au milieu de nos populations paisibles. Dans de telles circonstances, ce n'est pas simplement répéter une formule banale que de souhaiter à tous "une bonne et heureuse année." Aussi bonne qu'elle pourra l'être dans tous les cas! Mais à quoi bon se laisser aller à la tristesse et songer uniquement aux surprises que l'avenir peut nous réserver? Disons plutôt: "Haut les Cœurs!" Les coopérateurs, les cultivateurs ont, durant l'année qui va bientôt s'ouvrir, une grande tâche, un

impérieux devoir à accomplir, et pour lesquels ils doivent réserver toutes leurs forces, toutes leurs énergies.

En ce qui concerne l'avenir de la Coopérative des Fromagers, l'avenir de la coopération agricole elle-même dans notre province, une foule de problèmes se présentent. Nous en avons souligné quelques-uns dernièrement ici même. Il importe d'étudier sérieusement ces divers problèmes et d'en trouver au plus tôt la vraie solution. Des sociétés coopératives ont pris une importance considérable, un grand nombre de nouvelles s'organisent chaque année; il faut pouvoir coordonner le travail des unes et des autres de façon à éviter des échecs qui seraient le coup de mort à la coopération agricole dans notre province. Pouvons-nous, à notre point de vue, souhaiter aux cultivateurs d'autre chose que le succès des coopératives agricoles?

Aux cultivateurs incombe une tâche, plutôt un devoir: c'est celui de nourrir les armées en campagne et les populations civiles. On le répète sur tous les tons par le temps qui court, dans la presse, dans les revues, sur toutes les tribunes. L'on compte particulièrement sur la production du Canada et des Etats-Unis. Nos gouvernements se sont mis à l'œuvre. Notre ministère provincial de l'agriculture vient de lancer une grande campagne de production; le ministère fédéral de l'Agriculture fait de même. Nous souhaitons que, durant le cours de l'année 1918, nos cultivateurs répondent généreusement à l'appel de nos gouvernements et que, sous leur direction, ils mettent en œuvre toutes leurs ressources pour augmenter la production agricole.

Quelles que pénibles que soient les circonstances, nous souhaitons que les coopérateurs soient toujours disposés en 1918 comme par le passé à faire tout leur devoir envers leurs coopératives et envers leur pays, par les moyens qui sont à leur disposition. Ce sera du reste un moyen de s'assurer la prospérité que nous leur souhaitons par surcroît.

C'est notre vœu pour l'année 1918!

A PROPOS de COCHONS et de BLE

(Suite de la page 7)

blé de semence de la variété Marquis à un prix modéré. Nos conférenciers donneront aux intéressés les indications utiles pour s'en procurer.

Pensez donc à tout cela en faisant le "train"...

TOUSSAINT.

Alimentation du Bétail

PRODUCTION DU PORC

LA VALEUR DU LAIT ECRÊME

A la réunion d'agronomes et d'éleveurs que le sous-ministre de l'Agriculture avait provoquée à Québec pour organiser sa campagne de production: "Porc — blé — fèves," j'ai eu l'occasion de dire que beaucoup de grains et de concentrés coûteux pouvaient être économisés par l'emploi judicieux des pâturages, des racines et du lait écrémé. C'est ce que j'ai déjà dit et redit aux lecteurs de ce "Bulletin."

Je crois cependant qu'on ne comprend pas assez l'importance de ces aliments économiques. Pour aujourd'hui, parlons du lait écrémé. Ce sous-produit existe en quantité dans notre province. Il nous donne la possibilité de faire du porc bon marché et de bonne qualité. Mais nous rendons-nous bien compte de sa véritable valeur?

A la réunion dont je parlais tout à l'heure, je n'ai pas craint d'affirmer que *c'était une erreur d'estimer le lait écrémé à 15 cents les 100 livres, que sa valeur réelle était 40, 50 cents et même, dans certains cas, \$1.00 les 100 livres.* Je suis persuadé que plusieurs éleveurs ont trouvé que j'étais aussi généreux que hardi.

Mon estimation est-elle exagérée et même complètement fautive?

Y a-t-il un moyen mécanique et rapide de connaître le prix réel du lait écrémé, par rapport aux conditions économiques?

J'en connais deux qui ont été préconisés aux Etats-Unis. Le premier, celui de Hoard, est établi par rapport au prix de vente du porc vivant: "Pour trouver la valeur du lait écrémé donné avec du blé d'Inde ou de l'orge, multiplier par 6, le prix de la livre de porc vivant, exprimé en cents." Appliquons cette règle. Le porc à bacon se vend 18 cents la livre (poids vif). Il se vendra certainement plus cher, l'année prochaine. Enlevons 2 cents pour les frais de transport, etc., et admettons le prix de 16 cents.

$$16 \times 6 = 96$$

D'après la règle de Hoard, au prix de vente actuel du porc, les 100 livres de lait écrémé vaudraient \$0.96.

Le second moyen, celui de Gurler, est basé sur le prix du boisseau de blé d'Inde ou d'orge: "La valeur de 100 livres de lait écrémé est égale à la moitié du prix du boisseau de blé d'Inde." Appliquons encore cette règle à nos conditions actuelles. Le blé d'Inde reviendra au cultivateur à

au moins \$1.65 le boisseau et généralement à un prix beaucoup plus élevé.

$$1.65 : 2 = 82 \text{ cents } \frac{1}{2}$$

Cette dernière règle est généralement considérée comme exacte.

—o—

M. Grisdale, le directeur des Fermes expérimentales, qui a dirigé pendant plusieurs années d'intéressantes expériences sur l'emploi du lait écrémé dans l'alimentation des porcs, dit dans ses conclusions générales (Bulletin 33, page 20):

"On peut, généralement parlant, placer la valeur du lait écrémé entre 1-5 à 1-6 de celle des grains mêlés."

Les grains et moulées de grains, d'après les quotations que j'ai consultées, reviennent chez le cultivateur à plus de \$3.20 les 100 livres. Les 100 livres de lait écrémé vaudraient donc de 55 à 65 cents.

—o—

On voit donc que — d'une façon générale — le lait écrémé peut être estimé à plus de 40 ou 50 cents, comme j'avais l'audace de le prétendre.

Mais est-il possible que, dans certains cas, cette valeur puisse s'élever jusqu'à \$1.00?

Mais oui, quand le lait écrémé est donné, a) avec des grains riches en matières hydrocarbonées, comme le blé d'Inde et l'orge, b) à des jeunes porcs en croissance, c) en quantité modérée de moins de 5 livres par jour et par animal.

Le petit tableau suivant, encore emprunté à M. Grisdale, indique bien que la valeur du lait écrémé varie avec la quantité qu'on en donne à l'animal.

| Quantité de lait écrémé par jour: | Quantité nécessaire de lait écrémé pour remplacer 100 liv. de grains: |
|-----------------------------------|---|
| 2 livres | 183 livres |
| 3 " | 323 " " |
| 5 " 4 | 538 " " |
| 15 " 7 | 734 " " |
| 17 " | 882 " " |

Si les trois conditions que je viens d'indiquer sont remplies, je suis encore assez hardi pour avancer que — dans ce cas — la valeur-argent réelle du lait écrémé est supérieure à \$1.00.

JOSEPH PASQUET,
Professeur de Zootechnie,
Ecole d'Agriculture de
Ste-Anne de la Pocatière.

NOS POULES

Questions



Première. — Depuis plusieurs années, j'ai toujours hiverné avec grand profit une cinquantaine de belles poulettes; mais vu le coût élevé de l'alimentation actuelle, je suis porté à croire que je devrais diminuer ce nombre pour le moment. Que me conseilleriez-vous?

Réponse. — Si chaque hiver cinquante poulettes vous ont bien payé jusqu'ici, soyez persuadé qu'elles vous paient encore, quoique moins que par le passé. Par un peu de comptabilité, vous le constaterez aisément.

Deuxième. — L'autre jour, en passant devant la vitrine d'un magasin, j'y ai vu une exposition de poudres merveilleusement stimulantes, paraît-il, pour la ponte des poules. Aurais-je bien fait d'en acheter?

Réponse. — Non, c'eût été une dépense inutile. Les merveilles qu'opèrent les fameuses poudres reposent uniquement dans le fait qu'elles vous incitent à accorder plus de soins à vos volailles et qu'elles vous forcent à leur distribuer quotidiennement des pâtées. Faites ceci et cela sans poudres et vous obtiendrez les mêmes résultats que si vous en aviez à votre disposition.

Troisième. — Mes poules sont généralement peu actives dans la matinée; le froid les fige. Que devrais-je faire pour les dégourdir un peu plus vite?

Réponse. — D'abord ne les faites-vous pas coucher dans une chambre trop chaude? C'est la température du poulailler même froid qu'il leur faut toute la nuit, excepté deux ou trois des nuits les plus glaciales. Ne me parlez pas d'un petit coin qu'elles surchauffent et dont elles sont obligées de sortir sans plus de transition qu'un homme qui saute de son lit fiévreux au milieu d'une salle craquant de froid. Il n'en faut pas plus pour rendre frileux et faire blottir. Puis avez-vous distribué le grain rond du déjeuner dans un paillis fraîchement bouleversé, même ameulonné au centre du poulailler? Vous n'avez peut-être pas exécuté cela; eh bien! faites-le et c'est le remède.

Quatrième. — Je cueille quelquefois des œufs fendus par le froid et qui coulent ensuite en dégelant. N'y aurait-il pas moyen d'éviter au moins cette déperdition-ci?

Réponse. — Oui, en plongeant ces œufs dans une eau froide se réchauffant lente-

ment. Au fur et à mesure qu'ils y dégèleront, la fente se refermera et il n'y aura pas d'écoulement appréciable. Ensuite ils pourront attendre avec les autres l'heure de la consommation domestique. Il ne faut jamais songer à expédier au loin ces œufs avariés, non plus aussi bons d'ailleurs que s'ils n'avaient jamais souffert du froid.

Cinquième. — J'ai tué une vieille jument de 24 ans et en ai réservé toute la chair pour mes poules. Puis-je leur en donner à satiété tous les jours?

Réponse. — Pas plus que deux fois par semaine, bien cuite chaque fois et alors pas plus que la proportion d'une terrinée par troupeau de cinquante poules. Elle condamnerait la pratique de certains propriétaires qui pendent un quartier de viande dans le poulailler et l'y laissent dévorer jusqu'au dernier lambeau. D'abord il y a des abus; puis, s'il y avait de cachée quelque maladie contagieuse, elle pourrait contaminer tous les sujets de la basse-cour. La cuisson détruit les germes malfaisants et les rend inoffensifs.

Sixième. — Bientôt j'irai couper et sortir mon bois de charpente pour la construction d'un poulailler. Voulez-vous me dire de quelle dimension je devrai bâtir pour loger cent poules?

Réponse. — Construisez 15x30 pieds, 8 pieds de hauteur en avant et 6 en arrière; pourvu que les deux-tiers de la façade soient en coton, le local pourra aisément loger deux fois cinquante poules en deux compartiments.

L'Abbé J.-B.-A. ALLAIRE.

“Les économies d'aliments et les sacrifices que des millions de familles s'imposent au Canada et aux Etats-Unis, constituent, tout autant, à gagner la guerre que la production des munitions. Par une journée d'économie alimentaire chaque femme américaine ou canadienne peut contribuer à assurer la punition des crimes commis en Belgique, en Arménie, en Serbie, ainsi que pour celui de la destruction du *Lusitania* et de maintes autres atrocités. Que ces femmes ne craignent pas que leurs sacrifices seront faits en vain par suite d'une consommation déraisonnable de vivres en ce pays (en Grande-Bretagne).”

LORD RHONDDA,
Contrôleur britannique des vivres.

A PROPOS de COCHONS et de BLE

Le ministère provincial de l'Agriculture poursuit sa campagne de production agricole. Nous avons ici même exposé les motifs et la portée de cette propagande. Elle est d'utilité nationale et d'urgence immédiate. La gravité de la situation dépasse tout ce que l'on pouvait prévoir.

Ces jours-ci, le ministère adresse au clergé de notre province une lettre-circulaire sur le même sujet et dans laquelle il définit très clairement les motifs de la campagne qu'il lance. Citons-le:

Le premier, c'est qu'en produisant beaucoup de ces articles de première nécessité, les cultivateurs y trouveront logiquement un réel profit pécunier.

Le second, c'est qu'ils diminueront pour eux et pour les autres les risques de la famine qui nous attend.

Le troisième, c'est qu'en exportant le surplus des denrées produites, ils aideront de la manière la plus efficace la cause des armées alliées — cause commune à l'humanité civilisée.

Appuyée sur de pareilles raisons, la campagne d'éducation qu'entreprend le ministère ne peut manquer de n'avoir que de bons résultats.

On demande à chaque cultivateur d'élever plus de porcs, — et cela, dès le mois de décembre, — de s'approvisionner de blé de semence pour le printemps prochain de même que de pois et de fèves.

Arrangez vos ficelles de manière à garder pour des fins de reproduction la truie que vous comptez tuer prochainement même, s'il y a un moyen — il y a quelquefois moyen de *moyenner* — combinez votre affaire de manière à avoir une truie de plus que d'habitude, et faites saillir sans retard.

Les bons cultivateurs savent que c'est excellent pour une truie que de se "promener" dans la cour — pour peu que les petits gâs ne courent pas après ! En d'autres termes, il faut donner de l'exercice à la femelle en gestation pour qu'elle soit de "bonne humeur," en bonne santé, afin de donner ensuite le jour à des petits vigoureux et *tough*. Mais gardez soigneusement vos cochons chez vous car il n'y a rien de moins élégant que de laisser se ballader chez le voisin ces animaux gênants et si peu gênés... Il nous revient en mémoire le souvenir d'un brave notaire de village qui était autrefois sans cesse arraché de ses paperasses par la visite assidue, dans son jardin, des cochons d'un propriétaire des environs. Inutile d'ajouter que ces hôtes inconvenants faisaient un magnifique saccage dans le potager de l'innocent notaire. De temps en temps, les voisins, follement amusés, voyaient ce dernier partir en guerre contre les "m.... cochons du

Père Baptiste" mais toujours revenir bredouille sans avoir eu la volupté d'administrer le moindre coup de bâton sur le dos de ses visiteurs. Un jour que les dévastateurs s'en donnaient à pleine gueule dans les concombres et les choux, notre homme, armé d'une gratte, se glissa derrière eux, savourant déjà en pensée le régal d'une vengeance exemplaire. Il s'approche furtivement, lève sa gratte et d'un seul coup, oui, d'un seul coup, la rabat sur une corde à linge qu'il n'avait pas vue et casse ses lunettes pendant que les cochons s'enfuient sans délibération...

Le notaire jura pendant deux heures... Heureusement que le Père Baptiste n'avait pas de testament à faire faire ce jour-là...

Aussi bien, comme il est anti-hygiénique de faire jurer les gens, nous conseillons aux cultivateurs d'habituer leurs cochons à garder leur domicile.

Le ministre, dans sa circulaire, invite les cultivateurs à s'approvisionner de blé de semence pour le printemps prochain.

Nos conférenciers, écrit-il, insisteront sur la production intensive du blé et demanderont à tous les cultivateurs d'en semer quelques minots.

En 1830, il y a 90 ans, alors que notre population était d'un demi-million, la province de Québec produisait trois millions et demi de minots de blé, ce qui représente 6,5 minots par tête, c'est-à-dire que nous récoltions à cette époque une quantité de blé suffisante pour notre propre consommation.

De 1830 à 1916, la quantité de blé récoltée dans la province de Québec a considérablement diminué et nous en étions rendus à ne récolter qu'un million, c'est-à-dire environ un demi-minot par tête.

Le printemps dernier nous avons lancé une campagne à laquelle les cultivateurs ont très bien répondu et nous avons réussi à faire ensemencer 280,000 acres et à récolter environ quatre millions de minots, soit une augmentation de 400%.

En évaluant la consommation à six minots par tête, nous aurions besoin, dans la province de Québec, pour nous suffire à nous-mêmes, d'une quantité de douze millions de minots, ce qui nécessiterait environ 666,666 acres, en supposant que notre rendement moyen serait de dix-huit minots à l'acre.

Le ministère fédéral de l'Agriculture donne l'assurance aux cultivateurs qu'il sera bientôt en mesure de leur fournir du

(A suivre à la page 4)

NOTRE PAGE DU MARCHÉ

Nous avons parlé, il y a quelques semaines, des changements que nous croyions opportun de faire au Bulletin. Plusieurs sociétaires nous ont déjà fait connaître leurs sentiments à ce sujet. Quelques-uns ont tenu à souligner particulièrement les services que leur a rendus la page du marché qui donne chaque semaine le prix des différents produits que nous vendons, ainsi que des notes explicatives et des commentaires sur la condition du marché.

Or, précisément, c'est un point sur lequel la Société est anxieuse de faire porter tout d'abord l'amélioration. Car elle veut avant tout tenir ses sociétaires parfaitement renseignés afin de leur donner toutes les chances possibles de disposer de leurs produits avec avantage.

Jusqu'à présent nous avons fait tout notre possible pour rendre notre page du marché intéressante et instructive. Et nous croyons pouvoir dire, sans être taxés de prétention, que de fait, elle est pour les sociétaires, une source précieuse de renseignements. Car elle ne contient pas de renseignements de seconde main; encore moins est-elle la copie de ce qu'ont déjà publié d'autres journaux. C'est pourtant ce que pratiquent nombre de feuilles qui ont la prétention de renseigner la classe agricole, mais qui négligent totalement de prendre les mesures nécessaires à cette fin. La plupart du temps en effet, la presse urbaine et rurale, qui ne se fait pas une spécialité du commerce, publie des prix, sans en avoir vérifié l'exactitude, ou bien encore, sans les accompagner d'explications qui seraient indispensables dans la plupart des cas. L'on n'indique pas par exemple si les prix donnés sont pour des ventes faites au détail ou en gros et par grandes quantités, ou encore si ces ventes ont été faites au comptant ou à terme. Ce sont pourtant autant de considérations qui influent grandement sur les prix et qu'il importe de connaître pour être bien renseigné.

Ce sont ces renseignements que nous nous sommes toujours préoccupés de fournir aux sociétaires dans notre page du marché et dans le Bulletin. Nos prix sont toujours basés sur des ventes faites par grandes quantités, soit de gré à gré, soit à l'encan. Nos sociétaires ne doivent pas l'oublier, lorsqu'ils calculent avant l'expédition ce que tel produit pourra bien leur rapporter, ou bien lorsqu'ils veulent faire l'achat d'une certaine quantité de produits. Ce système est d'ailleurs le seul vrai et juste pour établir les prix. En effet, il n'y a pas de meilleur moyen d'y arriver que d'offrir en vente de grandes quantités de

produits qui ont été au préalable classés par des experts. Grâce à cette classification, l'acheteur paie les produits réellement à leur valeur. Les prix que nous publions chaque semaine sont donc exactement ceux du marché.

La Société considère que ces renseignements fournis régulièrement chaque semaine sont l'un des plus grands avantages que les cultivateurs peuvent retirer de la coopération. Car du moment qu'ils sont bien au fait des conditions du marché, ils ne sont plus à la merci des commerçants ou des colporteurs qui cherchent à leur enlever leurs produits à vil prix. Au prix où ceux-ci se vendent et au prix qu'il en coûte pour les produire, il importe que le cultivateur ne perde pas la plus minime partie de ce qui doit justement lui revenir. Et pourtant combien nombreux encore sont ceux qui ne retirent pas de leur culture la moitié de ce qu'ils devraient en avoir. Pourquoi? Parce que n'étant pas renseignés, ils se laissent exploiter ou ne savent pas profiter du marché.

Au reste l'on manque complètement dans notre province d'une revue agricole qui donne aux cultivateurs les renseignements de première nécessité sur le marché aussi bien que sur d'autres sujets et c'est cette lacune que la Société, par son Bulletin, désire combler au plus tôt. Nous avons eu trop de fois occasion de nous rendre compte de la position désavantageuse dans laquelle se trouve par exemple le cultivateur du Lac St-Jean, de la Beauce ou de toute autre partie éloignée de la province, qui veut vendre ses produits. Qui lui donnera le renseignement nécessaire avant de conclure son marché? Il n'a rien qui puisse lui rendre ce précieux service.

Avec le début de la nouvelle année, la Société veut accomplir de nouvelles réformes afin de donner à ses membres un service de tout premier ordre. Ceux-ci l'apprécieront sans doute, et nous croyons même que, si besoin est, ils ne refuseront pas de faire un petit sacrifice pécuniaire pour se l'assurer.

CARTES

Des cartes à notre adresse sont envoyées gratuitement à tous les sociétaires qui en font la demande. Que tous ceux qui ont des produits à faire vendre n'oublient pas de s'adresser à nous.

L'ÉPREUVE DU LAIT

L'épreuve de votre lait à la fabrique, pour tout le troupeau, est, peut-être, en général, de 3.9 ou 3.5, mais prenez un échantillon du lait de une ou deux vaches séparément: peut-être l'un donnera-t-il 2.6 et l'autre 4.3? La chose s'est vue dernièrement: quelques échantillons de lait de trois vaches ayant été envoyés à la fabrique pour être éprouvés séparément, ils accusèrent plus de six pour cent; après enquête, le cultivateur constata qu'un de ses hommes, un nouvel engagé, n'avait pas compris qu'il était nécessaire de prélever un échantillon représentant bien toute la masse du lait, et non pas seulement les quelques dernières gouttes.

Si vous voulez avoir une épreuve exacte de votre lait, ayez bien soin de vous procurer un échantillon fidèle de toute la masse. Ne vous montrez pas négligent sous ce rapport. L'échantillonnage et l'épreuve bien faits donnent des renseignements d'une très grande importance pour celui qui veut se former un troupeau de bonnes vaches, donnant une abondance de lait de bonne qualité.

Sans doute la composition du lait varie, car la vache laitière a un tempérament nerveux; du reste, si elle ne variait pas, il serait bien inutile de faire l'épreuve, mais le fait même que l'épreuve peut être haute un jour et basse le lendemain, dans certaines limites raisonnables, montre qu'il est nécessaire d'essayer de temps à autre un échantillon composé. Vous pouvez faire l'épreuve vous-même ou la faire faire à la fabrique. Entrez dans une société de contrôle et vos échantillons composés du lait de chaque vache seront éprouvés tous les mois gratuitement. S'il n'existe pas de société dans votre localité, demandez à vos voisins de se joindre à vous, et écrivez au Service de l'industrie laitière, à Ottawa, pour avoir les feuilles du lait, qui sont distribuées gratuitement.

C. F. W.

Est-ce la faute de la Vache?

Supposons que vous ayez une vache qui donne cinq mille livres de lait par an et que vous obteniez pour ce lait soixante dix piastres en argent, quel bénéfice vous laisse cette vache? Ce n'est pas là une énigme, mais simplement une question à laquelle tout laitier devrait être en état de répondre. Laissons de côté pour le moment toutes les questions qui appartiennent à une comptabilité minutieuse par exemple le loyer, l'intérêt, les taxes, la dépréciation, ne prenons que le produit du lait et du gras et le coût de la nourriture: êtes-vous en mesure de dire définitivement si chacune de vos vaches vous donne un bon bénéfice net sur le coût de la nourriture?

Ce bénéfice est-il suffisant pour vous dédommager de votre travail et de votre temps, que la nourriture soit évaluée à quarante ou quatre-vingt piastres ou que le revenu soit de cinquante ou cent vingt piastres, car si le revenu et les dépenses s'équilibrent tout simplement et ne laissent aucune marge de profit, alors il y a sûrement quelque chose qui va mal, car vous ne pouvez songer à travailler pour rien.

Adressez-vous donc au commissaire de l'industrie laitière à Ottawa, pour avoir des feuilles de lait et de nourriture, afin que vous puissiez calculer exactement le profit de chaque vache. Il y a peut-être quelques bêtes de votre troupeau qui rapporteraient plus si elles étaient mieux nourries. Il y en a d'autres qui ne le feront pas. Nous avons sur nos registres à Ottawa les noms de beaucoup de cultivateurs de toutes les provinces qui obtiennent de trente à soixante piastres de bénéfice net, au-dessus de la nourriture. Il est possible que vous fassiez plus que cela; si vous obtenez moins, êtes-vous sûr que ce soit la faute de la vache?

C. F. W.

LE BETAIL

Il existe une vive demande pour tous les bestiaux, malgré les prix élevés des aliments.

Tous les éleveurs devraient chercher à faire rendre un peu plus à leur travail. Il faut pour cela de meilleurs animaux, mieux nourris, mieux soignés, et de meilleurs reproducteurs.

Tout compté, la plupart des bestiaux rapportent encore autant, sinon plus, qu'en une année ordinaire. Nul cultivateur ne devrait vendre ses bons animaux reproducteurs. Il devrait plutôt chercher à leur faire produire encore plus en 1918. L'éleveur pris de panique, qui vend tout à ce moment, perd de l'argent sur les gros fourrages de la ferme, il appauvrit son sol et il sera obligé, tôt ou tard, de se refaire un troupeau, qu'il paiera aussi cher sinon plus cher qu'aujourd'hui. Conservez donc toutes vos bonnes bêtes d'élevage.

NOTES

Nos Prix

Les prix que nous donnons à la page du marché sont ceux qui ont été obtenus et payés aux sociétaires durant la semaine finissant à la date que porte le "Bulletin." Ils sont basés sur des ventes faites par grandes quantités ou à l'encan. Par conséquent, ceux qui désirent acheter des produits par petites quantités ne peuvent s'attendre à ce qu'on leur vende à ces prix.

Ce ne sont pas des cotations!

Aux Expéditeurs

Sur chaque article expédié, le nom et l'adresse de la Société doivent être écrits très lisiblement.

On ne doit pas oublier de mentionner le nom de l'expéditeur. Chaque semaine, nous recevons des produits dont nous ne connaissons pas la provenance. Il nous est alors impossible de faire les remises.

LE BULLETIN

Le "Bulletin" forme chaque année un volume de 50 numéros. Nous en sommes donc avec celui-ci au dernier numéro de la présente année.

Comme à l'ordinaire, durant la dernière semaine de décembre et les deux premières semaines de janvier, le Bulletin ne sera pas publié.

Nous profitons de la circonstance pour rappeler à nos lecteurs qu'il est très avantageux de conserver soigneusement chaque numéro du Bulletin. Le meilleur moyen de les conserver, c'est de faire relier en un volume les numéros d'une même année. De cette façon, l'on est sûr de l'avoir complet, lorsque l'on veut y référer.

Nous avons mentionné la semaine dernière que la campagne de production inaugurée par le ministère de l'Agriculture de la province de Québec aura pour but, entre autres, de faire augmenter le nombre de porcs.

Afin de démontrer comme l'élevage du porc est payant pour les cultivateurs qui s'y adonnent d'une manière rationnelle, nous publierons dans les prochains numéros du Bulletin ce que des porcs ont rapporté durant l'année 1917 à certains cultivateurs qui ont fait vendre leurs produits par l'entremise de l'Abattoir de Princeville.

CAISSES VIDES

D'ici au 1er janvier prochain, les compagnies d'express n'accepteront plus les caisses vides que nous avons coutume de retourner aux expéditeurs.

Il sera donc inutile d'écrire pour les avoir avant cette date. Nous les expédierons aussitôt qu'il sera possible.

BOITES A VOLAILLES

Nous ne fournissons pas les boîtes pour l'expédition des volailles abattues. Ces boîtes peuvent du reste être faites facilement à la campagne avec du bois mince, simplement cloué: pas nécessaire que le bois soit embouté.

Nous renverrons les boîtes à l'expéditeur, quand nous le pourrons, mais nous ne nous engageons pas à le faire.

PUBLICATIONS AGRICOLES

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs les publications suivantes qui seront envoyées gratuitement à ceux qui en feront la demande au Service des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

B-18. — Préparation du porc pour le marché.

B-22. — Des bovidés.

B-48. — Manuel de médecine vétérinaire.

C-13. — L'engraissement du veau.

B-40. — Comment planter vos arbres fruitiers.

C-9. — De la culture des arbres fruitiers.

C-20. — En avant l'horticulture. — Culture des légumes.

B-4. — Douze années de pratique et d'expérimentation à la basse-cour.

B-35. — Indicateurs des éleveurs de volailles de race pure.

B-41. — Traitement des pommes de terre et du blé de semence.

D-125. — Moyen de combattre les chenilles.

B-14. — La culture du trèfle.

B-24. — Résumé de la grande erreur du pain blanc.

C-2. — Industrie du sucre et du sirop d'érable.

Produits vendus avec Profits

Nous avons vendus cette semaine pour le compte de :

M. JEAN-BAPTISTE RAYMOND, Mont-Laurier, comté Labelle, 2 agneaux, classés No 1, pesant 131 livres, qui ont rapporté \$28.62.

STANISLAS ALLEN, St-Zacharie, comté Beauce, 1 chevreuil, pesant 154 livres, qui a rapporté \$18.48.

ELZEAR CHOQUETTE, Labonneville, comté Compton, 5 porcs, pesant 918 livres, qui ont rapporté \$206.15.

CHARLES DUQUETTE, St-Charles-sur-Richelieu, comté St-Hyacinthe, 5 porcs pesant \$15 livres, qui ont rapporté \$182.50.

EMILE GAUDET, Ste-Emilie, comté Lotbinière, 1 agneau, classé No 1, pesant 56 livres, qui a rapporté \$11.55.

ROMUALD BOLDUC, Valleyville, comté Bellechasse, 1 agneau, classé No 1, pesant 58 livres, qui a rapporté \$11.90.

JOS. MEUNIER, Chambord, Lac St-Jean, 3 poches de fèves blanches, classées No 1, pesant 360 livres, qui ont rapporté \$46.23.

MATHIAS VEZINA, comté Montcalm, 2 poches de fèves blanches, classées No 1, pesant 200 livres, qui ont rapporté \$25.60.

THEODE JAM, Plessisville, comté Mégantic, 36 poulets et 6 poules, 2 poulets classés "Extra Choix," 18 classés "Choix," 16 classés No 1, pesant 184 livres, 6 poules classées No 1, pesant 21 livres, qui ont rapporté \$55.75.

PHILEMON FERLAND, Ste-Marie, comté Beauce, 11 poulets et 8 poules: 9 poulets classés "Choix," 2 classés No 1, 8 poules classées No 1, pesant 116 livres, qui ont rapporté \$30.52.

LEVIS LUSSIER, membre de la Société Coopérative Agricole de St-Sébastien, comté Iberville, 7 dindes, classées No 1, pesant 71 livres, qui ont rapporté \$21.91.

JULIEN METHÉ, membre de la Société Coopérative Agricole de St-Georges d'Henryville, comté Iberville, 13 poulets, classés "Choix," pesant 81 livres, 3 dindes, classées No 1, pesant 29 livres, 7 oies, classées No 1, pesant 69 livres, qui ont rapporté \$46.57.

PREVENTORIUM ST-VICTOR, Belœil, comté Verchères, 4 dindes, classées No 1, pesant 40 livres, qui ont rapporté \$12.19.

EZECHIAS LEBLANC, St-Roch, comté Richelieu, 2 poches de fèves blanches, classées No 1, pesant 211 livres, qui ont rapporté \$26.06.

EDOUARD FORTIN, Fils, Cap St-Ignace, comté Montmagny, 13 poulets et 2 poules: 1 poulet classé "Choix," 12 classés No 1, 2 poules classées No 2, pesant 73 livres, qui ont rapporté \$18.08.

EDOUARD FONTAINE, St-Théodore d'Acton, comté Bagot, 11 oies, classées Nos 1 et 2, pesant 69 livres, qui ont rapporté \$13.54.

POLYCARPE PAYER, St-Pierre Baptiste, comté Mégantic, 27 poulets et 21 poules: 8 poulets classés "Choix" et 19 classés No 1, 17 poules classées No 1 et 4 classées No 2, pesant 210 livres, qui ont rapporté \$53.51.

NAPOLEON McDONALD, St-Pierre Baptiste, comté Mégantic, 21 poulets: 6 classés "Choix" et 15 classés No 1, pesant 100 livres, qui ont rapporté \$26.10.

Détachez, faites signer et envoyez-nous ce coupon.

M. AUGUSTE TRUDEL, Gérant

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,
57-59-61-63, rue William, Montréal.

Monsieur :

Je demande par la présente, mon admission comme membre de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société.....action.....de dix piastres chacune payable \$1.00 par année, par action.

Signature.....

Adresse.....

Date.....

Comté.....

CULTIVATEURS

Expédiez vos Produits à
La Société Coopérative Agricole des Fromagers
de Québec

57, 59, 61 et 63, rue William, MONTREAL

Qui vous obtiendra les plus hauts prix du Marché.

A tous les
Coopérateurs!

A tous les
Cultivateurs!

Bonne et Heureuse
Année !!

Tous les produits vendus par l'entremise de la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec sont classés par des Experts nommés par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.